

**Appel à candidature**  
**Chargé·e de mission Atlas de Biodiversité Communale (ABC)**  
au sein du service *connaissance et veille du territoire*

**Statut**

Poste à plein temps de catégorie A, ouvert à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021.

Contrat à durée déterminée de 8 mois. Le contractuel bénéficiera du remboursement de frais (repas...) dans les limites des règles fixées par le règlement intérieur.

**Le Parc national des Cévennes**

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km<sup>2</sup> avec un cœur protégé avoisinant les 950 km<sup>2</sup>. Il est réparti sur 120 communes en Lozère, dans le Gard et en Ardèche, dont 111 sont adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central, au-dessus de la Méditerranée, un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère combinant conservation et développement, et récemment en Bien du Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.

L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans. Le Parc comporte une grande variété de milieux naturels : aquatiques, tourbeux, rocheux, herbacés, forestiers..., dont beaucoup sont reconnus d'intérêt communautaire. La totalité du cœur est classée zone de protection spéciale au titre de la directive Oiseaux et un tiers est désigné au titre de la directive Habitats.

**Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes**

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac-Trois-Rivières, avec son siège, et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

**Le poste de Chargé de mission ABC est placé au sein du service Connaissance et Veille du territoire** à Florac-Trois-Rivières. Le service SCVT rassemble 30 personnes dont 21 affectées à des massifs. Il en a charge notamment :

- la connaissance du patrimoine naturel et culturel du parc, et le partage de celle-ci
- la politique d'acquisition de données scientifiques et les systèmes d'information associés
- la politique de gestion de la connaissance : documentation, littérature grise, archives
- la gestion des collections des écomusées du parc
- la veille du territoire et la politique de contrôle en matière de police environnementale
- le pilotage de la politique en matière de biodiversité et de sites Natura 2000, en lien avec le service développement durable notamment pour les milieux forestiers, aquatiques et agricoles
- l'instruction et le suivi complet des demandes d'autorisation dans son domaine (fouilles archéologiques, lâchers d'espèces, prélèvement de spécimens...)
- la participation aux instances de l'établissement, d'IPAMAC, du réseau Parcs nationaux, de l'agence française pour la Biodiversité, du réseau MAB...

## Missions liées au poste

L'érosion massive et rapide de la biodiversité constitue un enjeu environnemental majeur du 21<sup>ème</sup> siècle. La mobilisation de chacun devient une nécessité. Elle passe par une meilleure compréhension des enjeux par les acteurs locaux (élus, habitants, acteurs socio-économiques...), une amélioration de la connaissance de la biodiversité et la mise en œuvre d'actions concrètes de prévention, de protection et de valorisation du patrimoine naturel.

**Les atlas de la biodiversité communale (ABC)** sont une façon de contribuer à l'atteinte de ces objectifs grâce à la mobilisation des communes et de leurs habitants. Ce sont des projets portés par les municipalités, se déroulant sur une période de trois ans et qui visent :

- à compléter et partager la connaissance de la biodiversité communale ;
- à informer et sensibiliser les élus, habitants, acteurs socio-économiques au patrimoine naturel qui les entoure et à la problématique d'érosion de la biodiversité ;
- à identifier les enjeux communaux et de construire un plan d'actions communal en faveur de la biodiversité.

Ces démarches s'inscrivent dans un cadre fixé par un guide technique national (ABC - s'approprier et protéger la biodiversité de son territoire, 2014) et sont financées via des appels à manifestations d'intérêt organisés par l'office français de la biodiversité (OFB).

En 2021, le Parc national des Cévennes apporte une assistance technique à 16 communes. Chaque projet mobilise de nombreux acteurs et est l'occasion d'expérimenter de nouvelles méthodes d'information, de sensibilisation (animations scolaires et grand public, réunions publiques, manifestations, usage d'internet...) et de participation citoyenne (appel à contributions, inventaires participatifs...).

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service et du chargé de mission « biodiversité », le-la chargé-e de mission ABC aura pour objectifs :

### ❖ **d'organiser la finalisation de 7 atlas de biodiversité communale**

Après deux années d'animations et d'inventaires, la troisième et dernière année d'un ABC est consacrée à la rédaction du rapport final. Cette phase mobilise des prestataires recrutés par les communes ainsi que des agents du Parc national selon une répartition établie dans un cahier des charges.

Placé au cœur du dispositif, le-la chargé-e de missions ABC devra principalement assurer les missions suivantes :

- rédiger la présentation du contexte communal et du bilan de chaque ABC (en lien avec les municipalités et les différents agents du PNC mobilisés durant la démarche)
- collecter et faire la synthèse des données naturalistes disponibles
- coordonner le travail des prestataires pour la rédaction des chapitres à leur charge (analyse des données naturalistes, présentations d'espèces et d'habitats, synthèse des enjeux, plan d'action)
- compiler les éléments produits et organiser leur validation technique (services du PNC et partenaires locaux. Ex : animateurs de sites Natura 2000, FDPPMA, ONF...)
- assister les municipalités pour la mise en place de démarches d'information et de consultation du public lors de l'élaboration du plan d'actions
- organiser la mise en page et la validation des documents par les comités de suivi communaux

### ❖ **d'établir un bilan des moyens consacrés pour la réalisation des 4 premiers ABC**

Dans le Parc national des Cévennes, les premières démarches ABC ont été initiées en 2017 et se sont achevées au printemps 2021. Ces 4 projets ont bénéficié d'un investissement humain important. Ils ont été l'occasion d'expérimenter des méthodes, de produire des outils et des références utiles pour les initiatives suivantes.

L'établissement public souhaite dresser un bilan de son implication dans cette première vague d'ABC afin de mieux dimensionner son accompagnement futur. Avec l'appui du chargé de mission biodiversité, le-la chargé-e de missions ABC devra détailler les actions menées par les différents agents, estimer le temps consacré (sur la base d'un logiciel de suivi d'activité), le coût salarial correspondant et évaluer la pertinence de différentes solutions expérimentées. Enfin, il fera des propositions opérationnelles afin d'améliorer l'accompagnement des futurs projets.

## ❖ de contribuer à l'animation de 2 projets en cours de lancement

A la fin de l'année 2020, deux nouveaux projets d'ABC ont été retenus dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt de l'OFB (commune d'Ispagnac, regroupement de St André-de-Capcèze / Pontetils-et-Brésis). Le-la chargée de mission ABC assistera le chargé de mission biodiversité pour l'animation générale et la mise en œuvre des premières actions :

- contribuer à l'organisation de comités de suivi communaux
- participer à des animations et à des inventaires menés par les acteurs locaux et par le Parc national durant la période printemps/été 2020
- contribuer à l'animation d'un groupe Facebook destiné à susciter la participation des habitants.

Pour toutes ces activités, il/elle sera notamment amené à :

- piloter des réunions et groupes de travail internes et externes, rédiger des documents techniques et de vulgarisation
- représenter l'établissement dans des séminaires, réseaux, instances relatifs à son domaine de compétence, aussi bien au niveau local que régional
- effectuer des déplacements sur l'ensemble du territoire du Parc national et éventuellement dans la région Occitanie

Il participera, en tant que de besoin, aux réunions du service *Connaissance et Veille du territoire* dans un but de coordination et de bonne circulation des informations.

### Compétences recherchées

#### Savoirs (théoriques et pratiques)

- compréhension des politiques publiques de biodiversité (Parcs nationaux en particulier) et des rôles des différents acteurs
- culture scientifique en biologie et écologie, en conservation et gestion des écosystèmes
- connaissance de la gestion et de la structuration de données
- compétence en animation de projet
- très bonne capacité rédactionnelle
- bonne maîtrise de QGIS, fonctions avancées d'Excel...

#### Savoirs être

- autonomie et initiative
- grande rigueur et méthode
- goût du contact, aisance relationnelle
- aptitude au travail en équipe

### Diplômes, expérience et niveau de formation souhaités

- diplômes : bac + 5 (+3 au minimum)
- expérience dans la conduite d'études et de projets
- expérience dans le suivi et la gestion des habitats naturels
- permis de conduire B

### Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae, **avant le jeudi 25/02/2021 à 18h**

- **par courriel avec accusé de réception à : [carine.thomas@cevennes-parcnational.fr](mailto:carine.thomas@cevennes-parcnational.fr)**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la directrice du Parc national des Cévennes  
6 bis place du palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier. La direction convoquera les candidats sélectionnés pour les auditionner durant la **semaine du 1 au 5 mars 2021**.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à M. Yann DISSAC, chargé de missions Biodiversité  
04 66 49 53 64 - [yann.dissac@cevennes-parcnational.fr](mailto:yann.dissac@cevennes-parcnational.fr) ou

Mme Céline BILLAULT, secrétaire générale du Parc national des Cévennes  
04 66 49 53 28 - [celine.billault@cevennes-parcnational.fr](mailto:celine.billault@cevennes-parcnational.fr)